



SAISON 2018-2019

Procédure pour réaliser les licences

La Fédération Française met en place une inscription par internet pour licencier les adhérents.

Première étape (allez sur le lien gesthand reçu sur votre boîte mail)

Cliquer sur le lien puis exécuter les opérations suivantes :

Remplir les renseignements sur la page internet activée par le lien GestHand puis

Scanner * :

- 1) Le certificat médical (*indiquer la date du certificat*)
- 2) L'autorisation parentale (**pour les mineurs**).
- 3) Une photo d'identité
- 4) La pièce d'identité (*carte nationale d'identité, permis, livret de famille*)

- 5) Signer en cochant les différentes demandes (*communication, droit à l'image, assurance*)

Une fois la demande de licence remplie, complétée par les documents joints et validée par vos soins, le club la reçoit en retour.

Seconde étape

Envoyez les documents suivants à l'adresse postale ci dessous :

- formulaire club
- certificat médical
- autorisation parentale
- règlement intérieur signé par vous et votre fille
- Règlement de la cotisation

Aucune licence ne sera enregistrée sans le règlement

Adresse d'envoi du dossier complet :

Antoine FALLET
8 rue Blanchard
10000 TROYES

Pour le bon déroulement des renouvellements et des créations de licence

Merci de signaler tout changement d'adresse mail

*Si vous ne possédez pas de scanner, le club se charge de faire le nécessaire avec vos documents, une fois votre fiche internet remplie ! Envoyez alors les documents avec le règlement de la licence. Sinon, vous pouvez utiliser un téléphone ou votre appareil photo numérique !

Toutes les informations du Club, résultats, photos, articles de presse, sont disponibles sur les médias suivants :

Site internet : <http://arcishand.fr>

Facebook : groupe : Arcis handball féminin

Adresse mail : 5610032@ffhandball.net

Téléphone : 06.12.48.60.92.

Cotisation annuelle

Afin de traiter au plus vite les licences, un tarif préférentiel est mis en place avant le 20 août. Le tarif de cotisation sera alors réduit de 5€ par dossier d'inscription complet.

Pour les familles souhaitant acquitter une partie de la cotisation avec les bons Activ+ de la CAF, les bons MSA ou les chèques vacances ANCV la démarche est la suivante :

- Dossier complet avec chèque ou espèce correspondant à la cotisation auquel il faut retirer le montant de 3 bons Activ + de 19€, soit 57€ à déduire.

Si vous receviez des bons d'une valeur inférieure, vous compléteriez la différence à la réception des bons Activ+ en septembre.

- Dossier complet avec chèque ou espèce correspondant à la cotisation auquel il faut retirer le montant du bon MSA de 55€.



Année de naissance	Tarifs cotisation Au 20 août	Tarifs avant le 20 août	Cotisation à acquitter en attendant les Bons Activ +	Cotisation à acquitter en attendant les Bons MSA
2001 et plus	112 euros	<i>107 euros</i>	48 euros + Bons Activ+ en septembre	50 euros + Bons MSA en septembre
2002 et 2003	107 euros	<i>102 euros</i>	43 euros + Bons Activ+ en septembre	45 euros + Bons MSA en septembre
2004 et 2005	102 euros	<i>97 euros</i>	38 euros + Bons Activ+ en septembre	40 euros + Bons MSA en septembre
2006 et 2007	97 euros	<i>92 euros</i>	35 euros + Bons Activ+ en septembre	35 euros + Bons MSA en septembre
2008, 2009 et 2010	77 euros		18 euros + Bons Activ+ en septembre	20 euros + Bons MSA en septembre



Basé sur 3 bons Activ + de 19€.
Si somme différente, merci d'ajouter ce qu'il manque

Chèque libellé à l'ordre de : Arcis Handball Féminin

Pour une même famille, une réduction de 10€ est à déduire du prix cotisation au 20 août sur la deuxième licence et suivante.



SAISON 2018-2019

INSCRIPTION ARCIS HANDBALL FEMININ

NOM : _____ PRENOM : _____

Rue _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : ____/____/____ Lieu : _____ Dep : ____

Tel parents : 0 ____/____/____/____/____ 0 ____/____/____/____/____

0 ____/____/____/____/____ Portable joueuse: 0 ____/____/____/____/____

e-mail parents : _____@_____

e-mail joueuse : _____@_____

Les adresses e-mail sont nécessaires pour la communication du club auprès de vous.

POUR LES MINEURS UNIQUEMENT

(à compléter par les parents ou tuteurs)

Je soussigné(e) M. Mme _____ autorise :

- les dirigeants du club à utiliser l'image de mon enfant _____ à travers des photos diffusées dans la presse locale et sur le site internet du club.
- mon enfant _____ à pratiquer le Handball au sein de Arcis Handball Féminin,
- les responsables du club à prendre toutes les mesures rendues nécessaires pour sa santé en cas d'accident.

A _____, le _____
Signature (parents ou tuteurs)

Formulaire club

✕ Si versement avant le 20 août 2018 :

Un versement intégral : Montant _____ €

- Espèces
- Chèque
- Chèque échelonné (3 fois maxi sur 3 mois, si difficultés, nous consulter)

OU

Un versement partiel : Montant _____ €

- Espèces
- Chèque

A compléter en septembre avec :

- Bons Activ+
- Bon MSA
- Coupons Sport ANCV

✕ Si versement après le 20 août 2018 :

Un versement intégral : Montant _____ €

- Espèces
- Chèque
- Chèque échelonné (3 fois maxi sur 3 mois, si difficultés, nous consulter)

OU

Un versement composé : Montant _____ €

- Espèces
- Chèque

Accompagné de :

- Bons Activ+ :
 - Bon MSA
 - Coupons Sport ANCV
- } Montant _____ €

Formulaire club